Réaménagement loisirs

De l'industrie aux vacances

96 **Réaménagement loisirs,** de l'industrie aux vacances

98 Parc urbain Barrail de Bouna, une nature à découvrir à **Parempuyre (33)**

99 Un théâtre au mileu des bois à la carrière de **Boulbon (13)**

100 Plans d'eau de la Monnerie, un projet de territoire réussi à **La Flèche (72)**

103 Découverte des quatre fonctionnalités du Parc de Miribel Jonage à **Décines (69)**

104 Quand tradition et modernité se rencontrent, à cheval sur **La Croix-Saint-Leufroy (27)**

105 Le réaménagement réussi du port de plaisance, renaissance d'une carrière à **Venables (27)**

106 Activités sportives et environnementales au service de la collectivité à **Choisy-au-Bac (60)**

107 Quand une carrière passe de scène de tournage à port de plaisance de l'Ilon à **Saint-Martin-La-Garenne (78)**

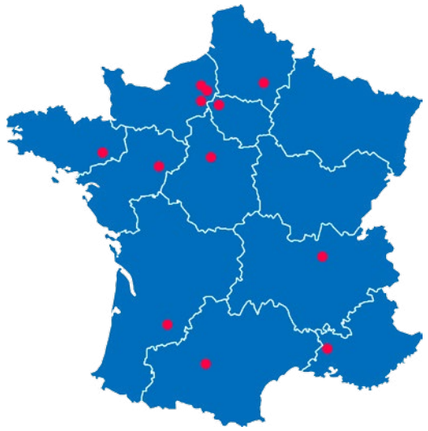
Haras de La Croix-Saint-Leufroy (27).

Réaménagement loisirs

De l'industrie aux vacances

Les carrières, une fois leur exploitation terminée, offrent une formidable opportunité de reconversion en projets de loisirs. Ces sites, souvent inactifs après leur usage industriel, peuvent devenir de véritables pôles d'attraction pour le tourisme et l'économie locale. Les collectivités territoriales, ainsi que des entreprises comme Lafarge, jouent un rôle essentiel dans la transformation de ces carrières en espaces dédiés aux loisirs.

En effet, **la conversion des anciennes carrières en bases de loisirs** redonne vie à ces espaces, les transformant en **lieux propices aux activités récréatives.** Lafarge, entreprise pionnière dans ce domaine, contribue activement à ces projets en suivant un plan de réaménagement élaboré en concertation avec toutes les parties prenantes. Les travaux à mener sont alors multiples : ils comprennent **le réaménagement des rives** pour assurer la sécurité et **l'esthétisme du site, la création de plages** pour la baignade et les activités nautiques, ainsi que la construction de **ports de plaisance.**



Ces sites proposent une variété d'équipements et d'activités de loisirs, tels que **la randonnée, le VTT et les balades pédestres, permettant aux visiteurs de profiter pleinement de la nature.** L'ancienne carrière Lafarge de **Décines (69),** aujourd'hui le Grand Parc Miribel Jonage, en est un exemple notable. **Lafarge** a été un des principaux **financeurs du projet,** collaborant avec d'autres partenaires pour transformer le site en une vaste base de loisirs.

Pour **les amateurs d'équitation,** l'ancienne carrière Lafarge de **La Croix-Saint-Leufroy (27)** est désormais un haras, intégré dans **un projet écologique respectant le paysage et l'architecture normande.** Lafarge, via sa CSS, a également contribué à **la création d'un hippodrome à Tosny (27),** en partenariat avec France Galop. Ce site, devenu un lieu clé pour les courses hippiques, illustre le potentiel de Lafarge à créer des ouvrages de qualité. D'autres développements notables incluent **la transformation de carrières en écuries privées, comme à Sandrancourt (78) et Lauzach (56).**

Les plans d'eau des anciennes exploitations Lafarge, dans l'**Oise (60),** offrent par ailleurs de nombreuses possibilités pour **les sports nautiques.** À **Longueil-Sainte-Marie,** un étang privé est dédié au **jet-ski.**

Par ailleurs, un bassin d'aviron est en cours de création sur l'ancienne carrière de **Choisy-au-Bac,** ajoutant une nouvelle dimension sportive au site. **Le golf,** sport apprécié pour ses vastes terrains verts, s'installe aussi sur d'**anciennes carrières.** L'ancienne carrière **du Rheu (35)** est désormais **le Golf de la Freslonnière,** un golf privé.



De même, **le Golf de Menneville dans l'Aisne (02)** illustre un autre succès de transformation, attirant les golfeurs tout en valorisant l'ancien site industriel. **Certaines carrières, grâce à leur cadre unique, sont réaménagées pour des événements culturels.** L'ancienne carrière Lafarge de **Boulbon (13)** est à présent un lieu emblématique du **Festival d'Avignon,** attirant des milliers de spectateurs chaque année. Les paysages atypiques de carrières comme **L'Estaque (13) et Sandrancourt (78)** sont également utilisés pour **des tournages de films,** offrant une nouvelle vie artistique à ces sites.

Enfin, les anciennes carrières proches des cours d'eau ont été transformées en ports de plaisance. Le port de Venables (27) et l'ancienne carrière de Sandrancourt (78), qui abrite le Port de L'Îlon, **sont tous deux reliés à la Seine.**

Ces réaménagements enrichissent les transports fluviaux et le tourisme nautique. Ces réalisations montrent comment **les anciennes carrières,** par un réaménagement bien pensé et respectueux de l'environnement, peuvent devenir **des espaces de loisirs dynamiques,** contribuant à la revitalisation économique locale et à l'amélioration de **la qualité de vie.**



Golf de Menneville (02).

Chaque site réaménagé met en avant ses spécificités et ses atouts, répondant aux besoins des collectivités et des populations, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Parc urbain Barrail de Bouna

Une nature à découvrir



Nouvelle Aquitaine

Anciennement une gravière exploitée **de 2008 à 2016** par Lafarge pour **l'extraction de gravier et de tourbe,** le site du Barrail de Bouna à **Parempuyre (33)** a fait l'objet d'un remarquable réaménagement. D'une **superficie de près de 15 ha,** ce site est désormais **un lieu de promenade publique,** invitant les habitants à profiter pleinement de la nature, tout en respectant son intégrité.

La remise en état a été réalisée dans le cadre d'une convention d'aménagement paysager signée avec les élus de la commune, avec pour objectif final la rétrocession du site à la municipalité.

Parmi les spécificités, **on note la réalisation d'une presqu'île arborée avec 20 cyprès chauves de six mètres de hauteur.**

Plusieurs bosquets composés de **800 arbustes** (chênes pédonculés, cornouillers sauvages et sanguins, fusains d'Europe, troènes) sont implantés en périphérie du site ainsi que 20 arbres isolés, des chênes des marais et des frênes de trois mètres de hauteur.

Un cheminement piéton agrémenté de douze balises de randonnée, des clôtures rustiques en bois traité, une rampe d'accès PMR et un parking stabilisé complètent les aménagements.

Le nouveau visage du Barrail de Bouna offre **un cadre propice à la détente et à la contemplation de la nature.**

Le réaménagement du site constitue une réussite tant sur le plan écologique que sur celui du développement des espaces verts urbains à Parempuyre. Ce projet témoigne de l'engagement de la commune en faveur de la préservation de l'environnement et de la promotion d'un mode de vie respectueux de la nature.



Plan du parc urbain Barrail de Bouna.



Réhabilitation de la berge et plantation des cyprès chauves.



Le plan d'eau du Parc urbain de Bouna.

CHIFFRES CLÉS

2016
Fin de l'exploitation

15 hectares
Superficie du domaine





Détail des berges du plan d'eau.

Le site est depuis peu inclus dans le Parc des Jalles, premier parc naturel agricole et paysager au coeur de la métropole bordelaise. Répondant à des objectifs de conservation et protection de la biodiversité, le parc est aussi le support d'activités économique et sociale, de loisirs nature.

Carrière de Boulbon

Un théâtre au milieu des bois



Provence-Alpes-Côte d'Azur

La carrière de Boulbon, située à environ quinze kilomètres au sud-ouest d'Avignon en Provence, est une ancienne carrière de calcaire. Exploitée principalement au 19e et au début du 20e siècle, elle a fourni des matériaux de construction essentiels pour la région. **Après la fin de l'extraction, le site, abandonné, a été redécouvert pour ses qualités esthétiques et acoustiques remarquables.**

Le réaménagement de la carrière de Boulbon a commencé dans **les années 1980** avec pour objectif de transformer ce site industriel en **un lieu culturel.** Depuis sa première utilisation par **le Festival d'Avignon en 1985,** lors de la mise en scène du **Mahâbhârata de Peter Brook,** la carrière est devenue un espace prisé pour **des représentations théâtrales, de danse et de musique,** profitant de l'acoustique naturelle des falaises.

Le projet de réaménagement a inclus la **sécurisation du site, l'installation de gradins et l'ajout d'équipements techniques** modernes pour les spectacles, allant de l'électricité aux loges, en passant par la buvette. **En 2023**, des travaux supplémentaires ont été réalisés pour **améliorer la sécurité du site et du public,** grâce au soutien de **la Ville de Boulbon.**

En juillet 2024, la carrière de Boulbon continue d'accueillir **des spectacles de renom. La 78e édition** du Festival d'Avignon présente **«Hécube, pas Hécube»**, une tragédie contemporaine écrite par **Tiago Rodrigues** pour la Comédie-Française. Ce spectacle, soutenu par la ville de Boulbon, **la Fondation pour la Comédie-Française et la Spedidam,** mêle réalité et fiction sur les planches du théâtre.



La carrière de Boulbon.

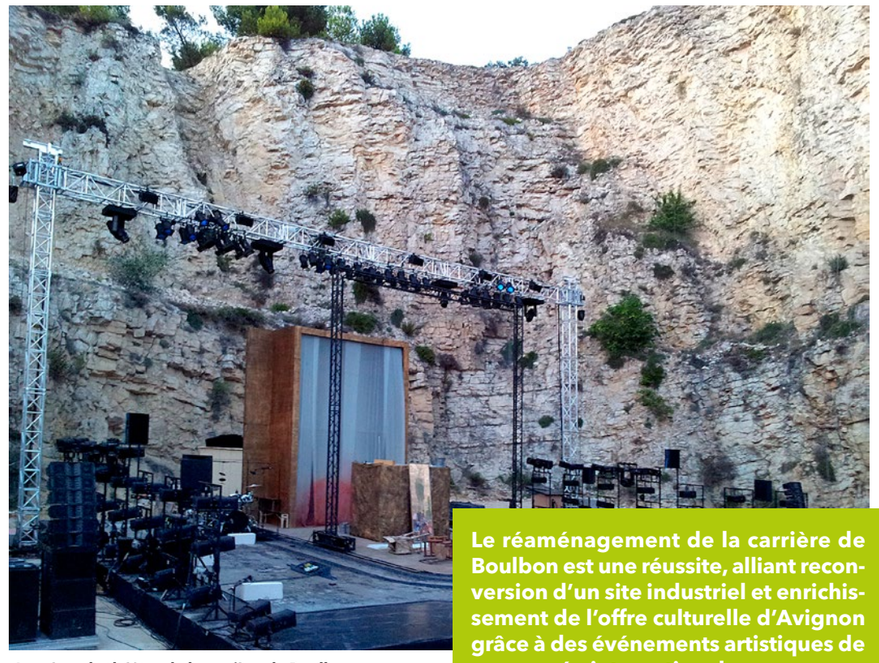
CHIFFRES CLÉS

1980
Début du réaménagement de la carrière

1985
Première utilisation du théâtre lors du Festival d'Avignon

2023
Travaux supplémentaires pour améliorer la sécurité du site et du public





La scène du théâtre de la carrière de Boulbon.
Photo © Cattzy

Le réaménagement de la carrière de Boulbon est une réussite, alliant reconversion d'un site industriel et enrichissement de l'offre culturelle d'Avignon grâce à des événements artistiques de renommée internationale.

Plans d'eau de la Monnerie

Un projet de territoire réussi !



Pays de la Loire

Aujourd'hui, une évidence pour les Fléchois, les plans d'eau de la Monnerie qui longent le Loir à l'Est de la Flèche (72) sont un lieu de rendez-vous très fréquenté pour sa base de loisirs, mais aussi pour l'ornithologie. En 1978, la chambre économique de la Flèche cherche à aménager la Monnerie en base de loisirs pour développer le tourisme de la région Sarthoise. Afin de réaliser ce projet de territoire, l'idée d'extraire les matériaux pour créer ces futurs plans d'eau a paru la plus évidente.



Les plans d'eau de La Monnerie.

C'est ici que Lafarge intervient en signant un contrat avec la ville de la Flèche **en 1984,** visant à exploiter sables et alluvions, puis à remettre en état la carrière. L'exploitation commence un an plus tard et connaîtra quatre extensions dans son histoire, qui permettront de créer **trois plans d'eau** qui, aujourd'hui, remplissent **trois fonctions bien distinctes.**

Le premier plan d'eau extrait jusqu'au milieu **des années 90** a été réaménagé pour un usage d'**activités nautiques.** Il a ouvert ses portes au public en 1990, tout en permettant en parallèle l'extraction sur une extension adjacente de la carrière. Cette **cohabitation d'activités** a nécessité un certain nombre de mesures du côté de l'extraction pour garantir la quiétude de la nouvelle partie touristique. Par exemple, la pose d'une bande transporteuse plutôt que d'engins circulant entre l'exploitation et l'installation de traitement.

L'extension suivante au Nord du plan d'eau principal se verra transformée en **plan d'eau de pêche** afin de séparer cette activité de la baignade qui est autorisée **en 1993,** sur le 1er plan d'eau.

La dernière extension qui durera **de 1998 à 2011,** donnera naissance à un 3e plan d'eau équivalent en taille à celui de la base de loisirs, mais bien différent dans son usage final. En effet, celui-ci sera entièrement réaménagé afin d'en créer **un site ornithologique** où passent de nombreuses espèces migratrices ; comme la mouette mélanocéphale, la sterne pierregarin, toutes deux présentes entre le printemps et l'été, puis le goéland brun et le vanneau huppé, durant l'hiver. En tout, **135 espèces** fréquentent « le lac des oiseaux », dont **85 migratrices** et **30 avec le statut d'espèces patrimoniales.**

Le lupin réticulé ainsi que **l'ornithope** sont deux espèces de **plantes protégées en Pays de la Loire** que l'on retrouve sur les bords du chemin qui fait le tour du plan d'eau. Depuis 2017, l'ensemble du site est la propriété de la ville de la Flèche, qui a depuis pu compléter l'aménagement du site avec des observatoires et des panneaux pédagogiques sur la biodiversité.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

1978
Début de la réflexion sur le projet de territoire

Début 1990
Début de la co-activité entre plan d'eau de loisirs et extraction de matériaux

135 espèces
fréquentent "le lac des oiseaux" dont 85 migratrices et 30 avec le statut d'espèces patrimoniales



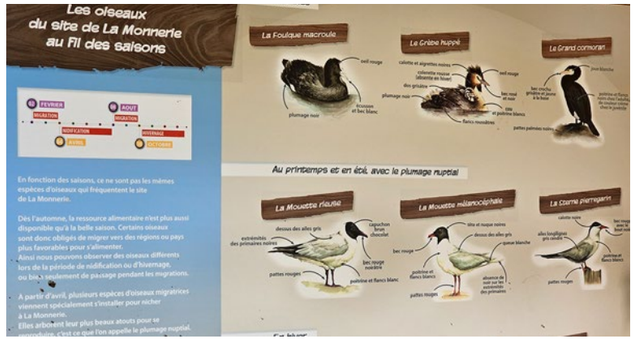
Poste d'observation sur le lac.



Un des 2 îlots sableux pouvant être vus depuis l'observatoire.



Panneau d'accueil de l'espace de loisirs, nature et sports.



Panneau d'information pédagogique.



Le premier plan d'eau réaménagé pour les activités nautiques.

Au total, 115 ha de terrains ont été réaménagés par Lafarge en plans d'eau, mares, îlots et plages en collaboration avec le CPIE de la Vallée de la Sarthe. Depuis, la Monnerie a atteint son objectif initial de devenir un centre touristique pour la région. Un espace de camping et une piscine se sont ajoutés aux plans d'eau, en complément de l'inscription du site en ZNIEFF de type I.

Le Grand Parc Miribel Jonage

Découverte de ses quatre fonctionnalités



Auvergne-Rhône-Alpes

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

NATURA 2000

CHIFFRES CLÉS

2 200 hectares
Superficie du parc

2019
Fin des extractions des sables et graviers au sein du Grand Parc Miribel Jonage

80 événements
ludiques et festifs organisés tous les ans

1000 espèces
végétales et animales présentes dans le parc

Le Grand Parc Miribel Jonage, situé à quelques kilomètres au nord-est de Lyon, s'étend sur 2 200 hectares entre le Rhône (69) et l'Ain (01). Initialement créé dans les années 1960 pour réguler les eaux du Rhône et servir de réserve d'eau potable pour Lyon, le parc a évolué pour devenir un espace de loisirs et de nature. Il est géré par le syndicat mixte SYMALIM et la société d'économie mixte SEGAPAL.

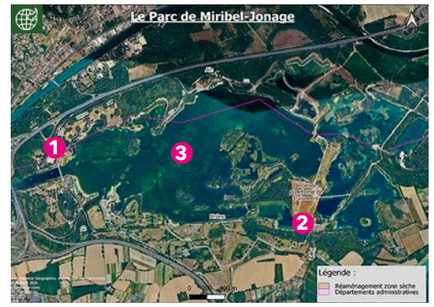
La société Carrières Saint-Laurent, filiale de Lafarge, a exploité pendant des décennies **une plateforme de traitement** des matériaux extraits au sein du Parc de Miribel Jonage. L'extraction de granulats, qui impliquait **plusieurs exploitants, dont Carrières Saint-Laurent**, s'est terminée en **2019**. Suite à cela, Carrières Saint-Laurent a entrepris **la remise en état** de la plateforme de traitement, la transformant **en prairie sèche de 15 ha.**

Pendant près de cinq décennies, les revenus liés aux extractions de matériaux perçus par le SYMALIM et la SEGAPAL ont permis le financement des divers travaux et aménagements ayant contribué à façonner le Grand Parc Miribel Jonage. Aujourd'hui, le Parc remplit **quatre fonctions principales : l'écrêtement et la gestion des crues, la préservation de l'eau potable, la création d'espaces de loisirs et la conservation d'un patrimoine naturel, classé Natura 2000 et ZNIEFF de catégories I et II.**
Les captages d'eau potable existant au sein du Grand Parc Miribel Jonage ont côtoyé pendant des décennies les activités d'extraction situées à proximité, sans interférer avec la qualité des eaux. Ces captages d'eau très stratégiques fournissent environ **98 % de l'eau potable** consommée par la population **de l'agglomération lyonnaise.**

En plus de ses rôles hydrologiques, le parc est **un lieu de loisirs,** incluant **des activités nautiques** (baignade, canoë-kayak, voile) **et terrestres** (vélo, course à pied, golf, tir à l'arc).

Sur le plan écologique, le Grand Parc Miribel Jonage est constitué de plusieurs milieux (plans d'eau, zones de hauts-fonds, zones humides, berges re-végétalisées …) abritant une biodiversité riche avec **plus de 1 000 espèces végétales et animales.** Le parc est engagé dans des initiatives de gestion des habitats et de **conservation des espèces**. **Des programmes éducatifs** sont également en place pour **sensibiliser le public** à la protection de l'environnement.

Le parc organise **plus de 80 événements annuels,** incluant des **concerts**, des **spectacles** ou encore l'**éco-festival** Woodstower.
Les installations du parc incluent **des aires de jeux, des parcours de santé** et **des espaces dédiés aux entreprises et aux groupes scolaires.**



Le Grand Parc Miribel Jonage sur la carte.



Vue sur les différents milieux du parc.
Photo © SPL Segapal



Ancienne plateforme de traitement réaménagée en prairie sèche.

Le Grand Parc Miribel Jonage est un exemple réussi de réaménagement environnemental, combinant protection écologique, activités récréatives et éducation à l'environnement, tout en répondant aux besoins actuels de gestion des ressources naturelles.



Lac des eaux bleues, Grand Parc Miribel Jonage.
Photo © SPL Segapal

À cheval sur La Croix-Saint-Leufroy

Quand tradition et modernité se rencontrent



Normandie

Les communes de La Croix-Saint-Leufroy et Écardenville-sur-Eure, situées dans la Vallée de l'Eure (27), ont été le site d'une exploitation de carrière alluvionnaire par **la Compagnie des Sablières de la Seine de 1974 à 1997.** S'étendant sur **60 hectares,** le site comprenait également un corps de ferme en ruines. Dès les années 1980, des réflexions ont été entamées pour envisager le réaménagement de ce site, dans le respect des paysages locaux et du patrimoine architectural régional.

En parallèle de **la restauration de bâtiments** abandonnés de cette ancienne ferme d'architecture normande, la CSS a mis en place un plan de réaménagement ambitieux. Le corps de ferme a été rénové dans le style traditionnel normand pour abriter **un centre d'élevage de chevaux de race** et **un centre d'entraînement de niveau international.**

Autour du haras, des prairies et des plans d'eau ont été aménagés, favorisant **une avifaune abondante et une biodiversité florale.** Des installations spécifiques ont également été mises en place pour la pratique de **la pêche de loisir.**

Ce réaménagement a permis de restaurer un site abandonné, en lui redonnant l'élégance et le charme des paysages normands de la Vallée de l'Eure. De plus, il a créé une activité économique dynamique, parfaitement intégrée à l'environnement naturel et rural, tout en respectant la tranquillité et la qualité paysagère du lieu.

En 2001, la CSS a été récompensée par l'**Union Européenne des Producteurs de Granulats** (UEPG) pour la qualité des aménagements réalisés et la nouvelle vocation du site, en plus de faire maintenant partie de la **ZNIEFF de type I *La Vallée de l'Eure de Crève-Cœur à Saint-Vigor*.**

Le réaménagement de La Croix-Saint-Leufroy témoigne de la réussite d'une démarche concertée entre différents acteurs, incluant le propriétaire, les élus locaux, les services de l'État et la CSS.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

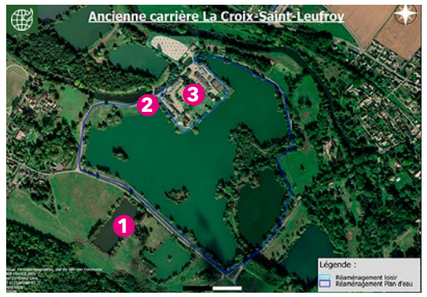
CHIFFRES CLÉS

1997
Fin d'exploitation de la carrière

60 hectares
Superficie du site

2001
Prix de l'UNPG pour la qualité des aménagements réalisés et la nouvelle vocation du site





Ancienne carrière de la Croix-Saint-Leufroy.



Plan d'eau et la résidence principale.



Plan d'eau à valeur écologique.



Cavalier et son fidèle compagnon devant les écuries restaurées.



Aujourd'hui, le site est apprécié tant par les usagers, tels que les cavaliers et les pêcheurs, que par les riverains et les autorités locales, faisant de ce lieu un exemple de réhabilitation réussie et respectueuse de l'environnement.

Venables, une carrière renaît en port de plaisance

Un réaménagement réussi



Normandie

La Compagnie des Sablières de la Seine, devenue aujourd'hui Lafarge, a exploité la carrière de Venables dans **l'Eure (27),** entre 1953 et 1973. Celle-ci a notamment contribué à la réalisation de l'autoroute A 13.

De cette vaste exploitation en eau (16 ha) alors qu'il n'existait à l'époque aucune réglementation en termes de remise en état, l'entreprise a pris le parti de créer des aménagements paysagers de l'ensemble des berges et d'implanter un port de plaisance ouvert sur la Seine.

Constatant après plusieurs années d'exploitation son exiguïté et l'impossibilité de dynamiser les activités et capacités d'accueil, dès les années 2000, Lafarge a proposé de le reconfigurer pour le rendre mieux adapté à ses usages et optimiser sa capacité d'accueil. Cela a conduit à un schéma d'amélioration visant à en redessiner les digues pour mieux le protéger du batillage, remettre à niveau les équipements nautiques (rampe de mise à l'eau, catway, conformité électrique…) tout en valorisant les granulats constitutifs des anciennes digues.

Les travaux lancés en 2010, ont consisté à exploiter les matériaux disponibles et à créer deux nouvelles digues à l'aide de matériaux inertes externes acheminés par voie fluviale. Les granulats de plus de 40 mm ont également été transportés par voie fluviale vers les installations de traitement de Bernières-sur-Seine situées quelques kilomètres en amont du site. Pendant cette phase de reconfiguration, les activités du port ont été maintenues.

Au terme des travaux d'une durée de 4 années, la commune de Venables a confié à une association locale la gestion de cette halte nautique.

Le port de Venables offre désormais **130 emplacements pour des embarcations de 3 à 13 mètres sur un lac de 160 ha** relié à la Seine. Les installations comprennent **des services mécaniques, un dépôt-vente de pièces d'accastillage et d'accessoires bateaux, de moteurs et bateaux, des aires de carénage, une rampe de mise à l'eau et un parking pour bateaux.**

Ce réaménagement, portant sur **14,1 ha,** a permis de valoriser environ **250 000 m³** (425 000 tonnes) de granulats. La construction des nouvelles digues a nécessité plus de 150 000 m³ de déblais inertes. Granulats et déblais ont été transportés exclusivement par la voie fluviale grâce à la propre flotte de Lafarge, éliminant ainsi l'usage de camions et réduisant ainsi l'empreinte carbone de cette réalisation.

Le site favorise également la biodiversité, avec **un parcours de randonnées** et des possibilités de **pêche**. Des initiatives écologiques, comme **le Nauticottage d'Azur Marine,** un hébergement flottant respectueux de l'environnement, témoignent de l'engagement du port envers la durabilité.

CHIFFRES CLÉS

2010
Lancement du réaménagement

14 hectares
réaménagés

160 hectares
la taille du lac relié à la Seine





Le port de plaisance de Venables. La capitainerie est située sur le repère 1



Vue du port de plaisance de Venables avec la deuxième digue en arrière-plan.

Le réaménagement du port de plaisance de Venables est une réussite intégrant des améliorations structurelles et environnementales, tout en revitalisant l'économie locale et en favorisant la durabilité.

Réaménagement de Choisy-au-Bac

Activités sportives et environnementales au service de la collectivité



Hauts-de-France

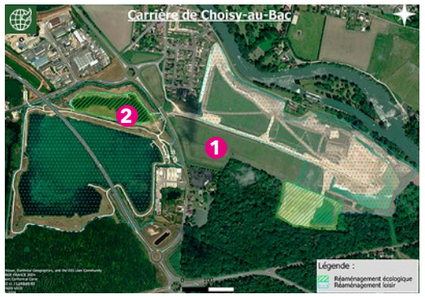
La carrière dite des Buissonnets à Choisy-au-Bac (60), a été exploitée à partir de 2018, par Lafarge et est désormais en cours de réhabilitation pour devenir un espace dédié à la pratique des activités nautiques (aviron, kayak…) et pédestres, souhaité par l'**Agglomération de la Région de Compiègne (ARC).** Dans le cadre de cette transition, **un plan d'action écologique** a également été mis en place pour préserver les habitats naturels et favoriser la biodiversité en connexion avec la Forêt de Compiègne. Ce plan comprend **la protection des zones sensibles, la préservation des espèces** et la restauration du site.

Le principal plan d'eau du site est destiné à une relocalisation du club d'aviron compiégnois pour cause de travaux dans le lit de l'Oise. Les berges de ce plan d'eau ont été profilées et une banquette a été aménagée pour atténuer les vagues causées par le batillage des rameurs.

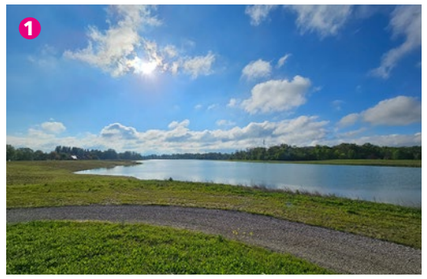
À terme, une roselière de **Phragmites australis** se développera le long des berges pour les stabiliser et offrir un habitat à des espèces comme le **bruant des roseaux** ou la **foulque.** Des espaces sont également réalisés afin de favoriser la végétation rivulaire sur les berges du plan d'eau principal, et des travaux sont prévus pour créer une plage de type platière, offrant ainsi une aire de halte migratoire pour les limicoles en période de migration (mi-juillet à fin août).

Grâce à ce réaménagement, la carrière de Choisy-au-Bac se transforme également en **un écosystème aquatique riche et diversifié,** offrant à la fois **un refuge pour la faune et la flore locale,** mais également des espaces dédiés à la promenade et des activités pédagogiques.

Il est important de noter que toute la partie sud de la zone concerne la Forêt de Compiègne, **classée ZNIEFF de type I ainsi que ZPS,** renforçant ainsi l'importance de l'intégration du site réaménagé dans cet environnement à préserver.



Carrière de Choisy-au-Bac.



Plan d'eau destiné à la pratique de l'aviron.



Plan d'eau à valeur écologique.

En créant un plan d'eau propice à la pratique des sports nautiques, l'ancienne carrière générera également un site de compensation des crues associé à des aménagements écologiques.
Sa proximité avec la Forêt de Compiègne, attirera visiteurs et sportifs et dynamisera l'économie locale. Ainsi, ce réaménagement illustre parfaitement la transformation réussie d'un site industriel en un aménagement harmonieux du territoire.

CHIFFRES CLÉS

2011
Début du projet avec l'ARC

2018
Fouilles archéologiques

5 ans
Durée d'exploitation avec remise en état coordonnée

2023
Fin des aménagements

31 hectares
Superficie de la carrière

30 mètres
Distance entre les riverains les plus proches et la carrière



znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

NATURA 2000

Le port de l'Ilon

Quand une carrière passe de scène de tournage à port de plaisance



Îles-de-France

Aujourd'hui une des plus belles escales de la Seine, le port de plaisance de l'Ilon situé sur la commune de Saint-Martin-la-Garenne (78), était autrefois une carrière de sables et graviers de la Compagnie des Sablières de la Seine. **Exploitée entre 1970 et 1989,** cette carrière ayant appartenu à une filiale de Lafarge, s'est d'abord illustrée par l'intérêt que lui ont porté certains producteurs de cinéma. De nombreuses scènes du film «La Septième Compagnie au clair de lune» ont été tournées à cet endroit. Passé l'anecdote, une fois l'exploitation achevée et la criblerie déplacée, la question du réaménagement s'est posée avec les parties prenantes. C'est en 1990 que Lafarge propose un projet de port de plaisance en lieu et place des anciennes extractions. L'idée fut acceptée par la commune et un contrat entre cette dernière, le département et Lafarge a permis de **donner vie à ce projet.**

Ce chantier a consisté en la création d'un plan d'eau de 60 ha sur lequel ont été construites les installations du port dont une capitainerie, une station de ravitaillement de carburants, des pontons flottants permettant d'amarrer **200 bateaux de plaisance**. En matière d'aménagement paysager, deux îles ont été créées au milieu du plan d'eau, tandis que les bords de celui-ci ont été totalement reboisés avec différentes essences comme **des peupliers, aulnes, frênes, pins maritimes et pin laricio**. Une digue a été façonnée autour et est aujourd'hui fréquemment utilisée par **les promeneurs,** étant devenue **voie verte pour le parcours de la Seine à vélo.**

Le site a été cédé à la commune de Saint-Martin-la-Garenne qui, par **Délégation de Service Public,** confie à une société spécialisée la gestion de cet équipement structurant et parfaitement intégré à l'esprit de cette boucle rurale et naturelle située au sein du **Parc Naturel Régional du Vexin français.**

Les intérêts faunistiques, qu'il s'agisse d'oiseaux, batraciens, libellules, insectes aquatiques… s'expriment à la fois sur le plan d'eau et ses berges et participent à la vitalité de la **ZPS Natura 2 000** qui couvre l'ensemble de la boucle de Guernes/Saint-Martin-la-Garenne. Connecté directement à la Seine, ce port est idéalement situé entre Paris et Le Havre.



Le port de l'Ilon.



Le port de plaisance est entouré par des plantations d'espèces variées.



La capitainerie au bord du plan d'eau.

NATURA 2000

CHIFFRES CLÉS

400 hectares
Superficie de la surface aménagée

60 hectares
Surface du plan d'eau

200 bateaux
La capacité du port





À travers son histoire, cette ancienne carrière de la Compagnie des Sablières de la Seine aura à la fois fait partie de la culture française, contribué à la richesse ornithologique de l'Île-de-France et donné naissance à un des ports de plaisance les plus appréciés de la Seine.